

Image not found or type unknown



Suite d'un divorce commerce en baisse

Par **RAULT**, le **12/07/2010** à **09:55**

Bonjour,voilà, mon fils a pris un commerce café débits de boissons avec sa femme mais sous le nom de mon fils, à miramont de guyenne " café du commerce" sa femme est partie de son foyer et à laissé le commerce à mon filsils ont divorcés et son ex demande la moitié de l'investissement initial auquel que mon fils ne peut pas le lui donner car le chiffre d'affaire baissé considérablement, la question" que doit-il faire pour éviter le pire "l'affaire à 1 an le 1er juilletmerci d'avance